

Club de Dermatopathologie

Association pour le Développement de la Dermatopathologie (ADDP)

Association Loi 1901

• APPEL DE COTISATION

Date :

Nom (en majuscules) :

Prénom :

Adresse professionnelle :

Tél :

Fax :

E-mail :

La cotisation annuelle est de **25 euros**.

Règlement par chèque à l'ordre de ADDP à l'adresse suivante :

Dr Ph. COURVILLE, 73, allée de la charmille 76230 Bois-Guillaume

INFORMATION :

Seuls les membres à jour de leur cotisation seront inscrits dans le circuit de rotation des lames et auront accès aux documents sécurisés du site : dermatopathologie.fr